

La nécessité d'adopter un « Plan équilibre » s'imposait. De quoi s'agit-il ? Un principe actif, le plan, et un concept intemporel, l'équilibre. De ces deux notions, reste à savoir ce que la seconde veut dire. De l'équilibre de l'amour, un scénariste dit qu'il s'agit d'une « jolie mayonnaise schizophrène ». Rapporté aux finances publiques, c'est un point de vue qu'il ne faut pas négliger. Il est en effet salutaire de nous déridier un peu face à la dramatisation parfois comique à laquelle aiment se livrer les oiseaux de mauvais augure. Certes, l'affaire est sérieuse ; loin de nous l'idée de la minimiser. Cependant, évitons que la recherche de l'équilibre revienne à agir de telle sorte que plus rien ne bouge, car alors nous ne ferions rien d'utile ni de bon pour l'Etat.

La CGF a été désignée comme moteur de la réflexion parlementaire sur le sujet. Nous nous sommes mis au travail sur la base des données et des pistes fournies avec leur arrière-plan stratégique par le Gouvernement et l'administration. Des sous-commissions ont été instituées pour traiter les divers éléments du problème posé. Elles ont dû se démarquer des *a priori* idéologiques qui auraient pu les figer dans l'impuissance. Ayant réussi cela, la CGF a été en situation de terminer ses travaux dans le délai imparti.

Le « plan équilibre » aujourd'hui discuté est fondé sur des compromis et des propositions que le plénum est appelé à approuver, à amender ou à sanctionner. Puis, comme elle l'indique dans son communiqué du 21 avril, la CGF reprendra ses travaux dans le but de définir de suivre la mise en œuvre des décisions. Au-delà, nous sommes convenus que des

mesures structurelles s'ajouteraient ultérieurement au plan pour éviter de déroger au frein à l'endettement, un dispositif que, par ailleurs, nous contestons fermement quant à la rigueur de son contenu et de l'application qui s'ensuit.

Réduire l'impact social des mesures fut pour nous une préoccupation constante, comme le fut la réflexion sur l'efficience et l'adaptativité de l'administration aux effets des mesures qui la concernent. Rappelons encore que la sagesse nous a commandé d'éviter la voie fiscale. Des mesures lourdes sont sur la table, dont il ne faut pas négliger l'impact : ponction sur les salaires de la fonction publique, report préalablement envisagé ou augmenté de la baisse fiscale RFFA pour les entreprises, deux exemples et deux sujets qui demandent un débat. Il en va de même pour les mesures qui touchent les plus fragiles de nos concitoyens. Jusqu'à ce jour, nous avons procédé à un exercice d'équilibrisme au service de l'équilibre. L'avons-nous réussi ? C'est à notre assemblée plénière de le dire.

Vous aurez compris que le Groupe socialiste votera l'entrée en matière, puis interviendra dans les différentes rubriques par la bouche de ses représentants. Notre position, consensuelle à ce stade le restera en deçà de certaines lignes rouges, dont nous avons fait état lors des débats en commissions et sur lesquelles je ne reviens pas dans l'immédiat.

Quelques mots pour conclure. Je veux remercier au nom de mon groupe Madame la Ministre des Finances, la remercier pour la clarté de ses explications et présentations, pour sa patience et son inflexibilité dans l'effort. De même, j'adresse un

merci tout particulier à la Trésorerie générale, à MM. Charmillot et Bersier ainsi qu'à tous les membres de l'administration qui ont été sollicités et se sont impliqués dans l'aboutissement du « Plan équilibre », tel qu'il est vous est proposé aujourd'hui. Enfin, toutes nos félicitations vont à Fabien Kohler et à ses collègues du secrétariat du Parlement pour l'impeccabilité de leur travail, qui fut long, complexe, et brillamment rendu.